

Résultats semestriels 2015

Plan stratégique en marche

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 24 septembre 2015 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés semestriels 2015.

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
Produit de l'activité courante	22,6 M€	26,8 M€	46,6 M€
Résultat net avant impôts	12,2 M€	18,1 M€	27,9 M€
Résultat net part du groupe	10,2 M€	11,3 M€	18,8 M€

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2015 s'élève à 22,6 M€ et le résultat net comptable consolidé s'établit à 10,2 M€ en retrait de 9% par rapport au 1er semestre 2014. Le rendement net (ROE), rapport du résultat net sur la moyenne des fonds propres ressort à 7,51% sur le seul semestre.

Le produit de l'activité courante et le résultat avant impôt ne sont pas directement comparables entre 2014 et 2015 compte tenu de l'exemption de consolidation introduite par la norme IFRS 10.

Au 1er semestre 2015, les lignes de métier du groupe ont encore été impactées par la conjonction de facteurs défavorables, l'intervention massive des banques centrales continuant de produire des effets similaires depuis 3 ans sur les marchés financiers (limitation de la volatilité, diminution artificielle de l'appréhension du risque par les investisseurs).

La volatilité moyenne, légèrement plus élevée qu'au 1er semestre 2014, est restée sous des niveaux standards. Les volumes sur les marchés actions ont été sensiblement plus élevés et les capitaux mobilisés par les opérations de fusions-acquisitions plus importants. Ces indicateurs n'ont toutefois pas retrouvé leur niveau d'avant crise et ont limité les opportunités ; de même le poids des régulations récentes mettent toujours sous forte pression les marges des activités du groupe.

La mise en oeuvre du plan de développement Ambition 2016 s'est poursuivie ; la hausse des frais de personnel et des autres charges en reflète la réalisation : recrutements, recherche et développement et investissements dans de nouveaux outils de production.

Le conseil d'administration maintient ses orientations stratégiques : l'optimisation des stratégies existantes et du cycle d'innovation, la poursuite du développement géographique et notamment l'adaptation et l'extension des modèles aux marchés asiatiques, la création de stratégies sur des nouveaux supports.

Sur la base des résultats obtenus et confiant dans la capacité du groupe à poursuivre son développement, le conseil d'administration confirme la distribution d'un montant 0,20 € par action. Approuvée par l'assemblée générale du 5 juin 2015, cette distribution sera uniquement proposée en numéraire et aura, du fait du prélèvement sur le compte primes d'émission, la nature fiscale d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts. Le détachement est prévu le jeudi 17 décembre 2015 pour un paiement le lundi 21 décembre 2015.

Le résultat net illustre la capacité du groupe ABC arbitrage à développer son plan stratégique malgré un contexte difficile. Le 3^{ème} trimestre présente un rythme d'activité supérieur au rythme moyen de l'exercice 2014 du fait d'un regain de volatilité qui a permis de confirmer les progrès de la structure. Néanmoins, après ce premier semestre, ce contexte ne permettra pas au groupe d'atteindre le point haut de ses ambitions pour l'exercice 2015.

Disposant d'une importante capacité opérationnelle grâce à la diversité des modèles d'intervention, à la compétence de ses équipes et à l'innovation sur ses outils de production, le groupe confirme les axes de développement du programme Ambition 2016.